

BULLETIN OFFICIEL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
LE 2 JUILLET 2016 A TOULOUSE

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

ALBI RL, APT XIII, ARLES RL, AUSSILLON MAZAMET, AVIGNON (S.O.), AYGUEVIVES (AS), BAHO RC, BARBENTANE RL, BEGLES (R.C), CAHORS LOT XIII, CAHORS XIII RUGBY LEAGUE, CALUIRE RL, CARCASSONNE (AS), CARCASSONNE (MJC), CARPENTRAS, CASTRES RUGBY LEAGUE KNIGHTS, CATUS RUGBY LEAGUE, CAUMONT, CAVAILLON (SU), CHATILLON RUGBY XIII 92, CHEVAL BLANC, CLAIRACAISE XIII, CLOS TORREAU XIII, CORBEIL LES SPARTIATES, COTEAUX D'AGLY, DECINES RUGBY LEAGUE, DRAGONS DU SICOVAL, ECOLE DES JEUNES DE VILLEFRANCHE, ECOLE DE RUGBY BARCARES, ECOLE SM PIA-TREFFLE BOMPASSEN, ECOLE ST ESTEVE, ECOLE ST PIERRAIS, ENTRAIGUES XIII, ENTRAIGUES CARL, FACTURE BIGANOS, FERRALS US, GRANS, ILLE XIII, LAMBESC RUGBY LEAGUE 13, LA REOLE, LE MAS D'AGENAIS, LE SOLER, LES DAHUS D'OYO RUGBY LEAGUE, LES FRELONS XIII, LES TREIZ'ARIBOS, LESCURE ARTHES R.C, LEZIGNAN CORBIERES (F.C), XIII LIMOUXIN, LIMOUX (SECTION DES JEUNES), LYON VILLEURBANNE (LVR XIII), MABLY (CELTIC DE), MARSEILLE XIII AVENIR, MARSSAC RUGBY XIII, MENNECY RUGBY LEAGUE, MONTAUBAN RUGBY A XIII LOISIR, MONTGERON (ES), MONTPELLIER XIII, MORIERES, NANTERRE 92 RL, NANTES RUGBY XIII, OCRIERS GARGAS, ORNAISONS, PALAU XIII, PARIS CHATENTON, PECHABOU, PLAISANCE DU TOUCH (US), POINT SUD, ASS PRO MARTIGUES XIII, PUJOLS (AS), PUJOLS (US), PUYGOUZON, RAMONVILLE ETAS XIII, REALMONT, ROANNE (RC), SAINT ESTEVE XIII CATALAN, SAINT GAUDENS, ST GEORGES D'ORQUES, ST LAURENT DE LA S., ST PAUL AC XIII, SAINT LAURENT 13 (SC), SAINT MARTIN DE CRAU, ST ESTEVE (RC) SALON RC, SALSSES, SAUVETERRE DE COMMINGES, SETE A 13, ST ESTEVE (RC), STADE MINERVOIS, STADE TOULOUSAIN RUGBY HANDISPORT, STE FOY RUGBY LEAGUE, SAINTE LIVRADE, TONNEINS, TARN NORD TIGRE RUGBY XIII FAUTEUIL, TOULONNAIS (SPORTING TREIZISTE), TOULOUGES/CATALANS (ETC), TOULOUSE JULES JULIEN, TOULOUSE OLYMPIQUE, TOULOUSE OVALIE, TRENTELS LADIGNAC (AS), TRENTELS US, VAL DE DAGNE, VALDERIES, VAUX EN VELIN RL, VEDENE, VERTOU, VILLEFRANCHE D'ALBI (CANTON), VILLEFRANCHE XIII AVEYRON, VILLEGAILHENC ARAGON RL XIII, VILLENEUVE DE RIVIERE, VILLENEUVE MINERVOIS, VILLENEUVE 13 (SA), VILLENEUVE XIII RLLG, XIII CATALAN, XIII PROVENCAL, XIII SALANQUE MEDITERRANEE.

LIGUES ET COMITES ASSISTANTS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Ligues : Aquitaine, Ile de France, Provence Alpes Côte d'Azur

Comités : Bouches du Rhône, Gironde, Hauts de Seine, Lot et Garonne, Roussillon, Tarn, Vaucluse

L'Assemblée Générale Elective est ouverte à 09 H 15.

A l'ordre du jour, l'élection du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby à XIII.

Le Président du Bureau de vote, Monsieur Pascal LAROCHE, rappelle les instructions relatives au déroulement de l'assemblée générale.

Les représentants des clubs ont fait enregistrer leurs pouvoirs.

La commission de surveillance des Opérations Electorales constituées de Messieurs Yves POURQUIE – Marc JUSTICE-ESPENAN – Yves THOUILLEUX, a vérifié les pouvoirs présentés par les groupements affiliés. En annexe un procès verbal de la commission qui a statué sur la validité de huit mandats dont deux ont été rejetés.

Aucune contestation n'a été déposée auprès du Président du bureau de vote ou de la commission de surveillance des Opérations Electorales.

Le Président du Bureau de vote a validé le registre de vote, avec 322 voix sur 331.

Les opérations de vote se sont déroulées sous le contrôle de la Commission de Contrôle et du Président du bureau de vote.

Les assesseurs :

. 1^{er} assesseur : Alain SABLAYROLLES . 2^{ème} assesseur : Françoise SABLAYROLLES
. 3^{ème} assesseur : Georges ROLLAND . 4^{ème} assesseur : René FABRIS

Les suppléantes et les suppléants :

. Mesdames Monique MOLITOR – Claire DEL VALLE – Brigitte REYNIER – Anne-Marie CHANFREAU,
. Messieurs Raymond MOLITOR – Francis DEL VALLE – Laurent MOLINIER – Marcel CHANFREAU.

Secrétariat : Monsieur Philippe DALLONGEVILLE, Secrétaire Administratif de la FFR XIII.

Il a été ensuite procédé au dépouillement. Les bulletins ont été comptés et répartis entre 4 tables composées comme suit :

TABLE 1 - Président : Monsieur Alain SABLAYROLLES, 1^{er} scrutateur : Monsieur Francis DEL VALLE - 2^{ème} scrutateur : Madame Claire DEL VALLE – 3^{ème} scrutateur Monsieur Yves TIGNERES

TABLE 2 - Président : Madame Françoise SABLAYROLLES, 1^{er} scrutateur : Madame Anne-Marie CHANFREAU - 2^{ème} scrutateur : Monsieur Marcel CHANFREAU, 3^{ème} scrutateur Monsieur Yves OSMONT

TABLE 3 - Président : Monsieur Georges ROLLAND, 1^{er} scrutateur : Monsieur Laurent MOLINIER - 2^{ème} scrutateur : Madame Brigitte REYNIER, 3^{ème} scrutateur Monsieur Lucien JACINTO

TABLE 4 - Président : Monsieur René FABRIS, 1^{er} scrutateur : Monsieur Raymond MOLITOR - 2^{ème} scrutateur : Madame Monique MOLITOR, 3^{ème} scrutateur Monsieur Joseph TORRES

Seize bulletins de vote ont été déclarés nuls après vérification par le Président du bureau de vote.

Le Président du bureau de vote a proclamé les résultats du dépouillement :

Nombre d'inscrits : 331 - Nombre de votants : 322 - Bulletins exprimés : 306 - Bulletins nuls : 16

Les voix obtenues par chaque candidat figurent en annexe.

Sont élus membres du Comité Directeur :

Mesdames Valérie DUMONTET – Fabienne ALBERT - Marie-Thérèse SANCHEZ-SCHMID – Colette TIGNERES-DAVID – Nadine ESCANDE – Peggy FRITSCH,

Messieurs Marc PALANQUES – Richard FRILEUX – Mathieu KHEDIMI – Philippe ARCENS – Michel JOURDAN – Laurent MORENO – Xavier FABRE – Jacques SOPPELSA – Xavier VASSON – Christian VALERO – Eric VERGNIOL – Vincent BLEROT – Christophe RUIDAVETS – Georges RAILLON – Daniel GUINGUET – Régis OSMONT – Jacques JORDA – Jean-Christophe VERGEYNST.

Après s'être retiré pour délibérer, le Comité Directeur a proposé à l'unanimité à l'Assemblée Générale l'élection de Monsieur Marc PALANQUES à la Présidence de la Fédération Française de Rugby à XIII.

Monsieur Marc PALANQUES est élu à l'unanimité par l'Assemblée Générale, Président de la Fédération Française de Rugby à XIII.

Le Président remercie l'Assemblée Générale de la grande confiance qu'elle lui accorde. Il s'engage à réunifier le mouvement pour atteindre les objectifs que lui-même et ses colistiers ont développés avant ses élections.

Le Président remercie les clubs de leur présence, puis il clôture cette Assemblée Générale.

Le secrétaire de séance,

Philippe DALLONGEVILLE

Le Président du Bureau de Vote,

Pascal LAROCHE

Le Président de la FFR XIII,

Marc PALANQUES

ANNEXE - VOIX OBTENUES PAR LES CANDIDATS

	NOM	PRENOM	VOIX
1	PALANQUES	Marc	218
2	FRILEUX	Richard	212
3	DUMONTET	Valérie	207
4	ALBERT	Fabienne	205
5	KHEDIMI	Mathieu	204
6	ARCENS	Philippe	203
7	JOURDAN	Michel	203
8	MORENO	Laurent	203
9	FABRE	Xavier	200
10	SOPPELSA	Jacques	199
11	VASSON	Xavier	198
12	SANCHEZ-SCHMID	Marie-Thérèse	197
13	VALERO	Christian	196
14	VERGNIOL	Eric	194
15	TIGNERES-DAVID	Colette	193
16	BLERIOD	Vincent	189
17	ESCANDE	Nadine	189
18	FRITSCH	Peggy	188
19	RUIDAVETS	Christophe	186
20	RAILLON	Georges	183
21	GUINGUET	Daniel	182
22	OSMONT	Régis	182
23	JORDA	Jacques	181
24	VERGEYNST	Jean-Christophe	156
25	PIANELLI	Michel	139
26	CRESPO	Jean-Marc	120
27	FOGHIN	Sabine	120
28	SAGNETTE	Jean-Pierre	116
29	BARDOU	Magali	115
30	TORRES	Cyril	112
31	ZALDUENDO	Carlos	112
32	LACOURT	Didier	107
33	LACOSTE	Delphine	106
34	BOUTET	Christophe	103
35	DUC	Jean-Pierre	103
36	MERLIN	Pascal	103
37	FRANCES	Elisabeth	100
38	COUSSEAU	Gilles	99
39	BALDY	Frédéric	95
40	NEYEN	Joël	95
41	SONILHAC	Luc	93
42	VINAL	Nicolas	93
43	DUTON	Audrey	92
44	PECH	Alain	91
45	ANTHIME	Bernard	90
46	ROBERT	Pascal	85
47	CABANNE	Yves	82
48	WOELFING	Audrey	77
49	BRAVO	Carole	58
50	GORINAT	Patrick	57
51	HENRAT	Patrice	23
52	JUSTAFRE	Patrick	20
53	GAUTHIER	Norbert	17

Commission de surveillance des opérations électorales

AG électorale du 2 juillet 2016

Présents : Yves POURQUIE, Marc JUSTICE-ESPENAN, Yves THOUILLEUX

Incidents lors de la vérification des pouvoirs :

*Madame Cécile KERHERVE (Montauban Rugby Loisir) se présente avec un mandat non tamponné. Elle explique être Présidente du club et ne pas avoir eu sa licence validée. Après vérification sur le listing, elle n'est pas titulaire d'une licence fédérale. Son mandat est rejeté.

*Monsieur William LIBERGE (Salon) se présente avec un mandat non tamponné. Il présente sa licence de dirigeant et sa pièce d'identité. Son mandat est accepté.

*Monsieur Guilhem LIGNERES (US Trentels) se présente avec un mandat en bonne et due forme, mais sans licence. Après vérification sur le listing, il est bien titulaire d'une licence fédérale. Son mandat est accepté.

*Monsieur Philippe PRUDHOMME (Salses) se présente avec un mandat sans tampon, et indiquant agir en qualité de Président. Il est titulaire d'une licence de Trésorier du club. Il indique avoir été élu Président du club le 23 juin dernier. Il établit une attestation sur l'honneur en ce sens. Son mandat est accepté.

*Monsieur Patrick GELY (Villefranche d'Albi) se présente avec un pouvoir donné apparemment par Monsieur ANDRIEU de St Juéry. Il s'agit toutefois d'une photocopie et contenant des traces de blanc. Son mandat est rejeté.

*Monsieur Gilles COUSSEAU se présente avec un pouvoir pour Clos Torreau et une licence du comité de Loire-Atlantique. Après vérification sur le listing, il est titulaire d'une licence de dirigeant de Clos Torreau. Il établit une attestation sur l'honneur selon laquelle il est bien Président du club. Son mandat est accepté.

*Monsieur Guillaume KNECHT se présente avec un pouvoir donné par le club de Sète, avec une pièce d'identité, sans licence. Après vérification sur le listing, il est titulaire d'une licence de Président du club de l'Ecole SM Pia Bompas. Son mandat est accepté.

De même, pour le mandat établi au nom du club de l'Ecole SM Pia Bompas : mandat accepté.

N° 0016/2016 - Fait à TOULOUSE le 2 juillet 2016